



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
COMMUNE de COINGS
PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MARS 2026

Le 9 mars 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de COINGS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du maire, M. Jean-François MORIN.

Étaient présents : Cécile ARTACHO, Paul BART, Thierry BOULAY, Laëtitia BRUGEAT, Antoine DEL MORAL, Abdel ERAGRAGUI, Michel LACOU, Martine LACOTTE, Jean-François MORIN, Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN, Martine TORTOSA.

Procuration : Benjamin DELAGE en faveur de Michel LACOU.

Autre personne présente : Angélique DELARUE (secrétaire général de mairie).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

Monsieur Thierry BOULAY est désigné secrétaire de séance.

Conformément à l'article L2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rappelle aux personnes présentes en tant qu'auditeurs qu'elles ne sont pas autorisées à intervenir dans les débats, ceux-ci étant exclusivement réservés aux membres du Conseil municipal.

Ordre du jour de la séance

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 15/12/2025
2. Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté (DAJ) pour 2026
3. Paiement des factures en investissement avant le vote du budget
4. Informations et questions diverses.

1. Approbation du PV du Conseil municipal du 15 décembre 2025

✓ **Le procès verbal du 15 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.**

Membres votants	12	Pour	12	Contre	0	Abstention	0
-----------------	----	------	----	--------	---	------------	---

2. Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté (FAJ) pour 2026

Le conseil municipal accorde pour 2026 une somme de 42,70€ correspondant à la présence de 61 jeunes sur notre commune.

✓ **Adopté à l'unanimité**

Membres votants	12	Pour	12	Contre	0	Abstention	0
-----------------	----	------	----	--------	---	------------	---

3. Paiement des factures en Investissement avant le vote du budget

Le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses en Investissement, avant le vote du budget primitif 2026, dans la limite de 25 % des crédits ouverts en Investissement au budget 2025, soit un montant maximal de 98 656,09 €.

✓ **Adopté à l'unanimité**

Membres votants	12	Pour	12	Contre	0	Abstention	0
-----------------	----	------	----	--------	---	------------	---

4. Informations et questions diverses

- Attribution subvention FAR pour la toiture du logement de l'école : 20000€ soit 60% de la dépense totale HT.
- Pose de goudron dans la cour de l'école : coût de 5820,34€ HT qui seront déduits de l'avoir en cours chez EUROVIA. Travaux effectués le 11 mars 2026.
- Le columbarium et la stèle du jardin des souvenirs sont en place au nouveau cimetière
- La pose du portail devant le nouveau cimetière est toujours en attente. L'entreprise Millet malgré de multiples relances n'a toujours pas effectué les travaux à ce jour.
- Travaux Enedis en cours sur la commune pour restaurer le réseau électrique. Quelques désagréments observés sur le quartier de Céré liés à des coupures de courant.
Des numéros de téléphone ont été mentionnés sur la page Facebook de la commune en cas de besoin notamment si des appareils électroménagers ont été détériorés.
- Le feu d'artifice sera tiré le samedi 11 juillet 2026. L'association « Compagnons des Barbançois » prendra en charge la buvette.
- Quelques associations comme les restos du cœur, la Croix Rouge ont remercié la commune de Coings pour les dons que nous leur avons accordés.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h10, et remercie les membres présents de leur participation.

Le présent procès-verbal est arrêté en date du 21 mars 2026.

Secrétaire de séance,
Thierry BOULAY



Le Maire
Jean-François MORIN

